

Les Communes et l'Agglomération ont travaillé conjointement à l'élaboration d'un premier socle d'indicateurs sur les axes prioritaires communs. Cette démarche a vocation à être enrichie et affinée par un travail global de suivi, et complétée par la production d'indicateurs partagés avec les partenaires.

Engagements / Objectifs	Indicateurs de réalisation / de mise en œuvre
Renforcer le soutien à l'employabilité des publics les plus éloignés de l'emploi et de la formation	
<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer l'accès à l'emploi des populations les plus éloignées des marchés du travail - Favoriser le lien entre les publics les plus éloignés de l'emploi et les entreprises / structures d'accompagnement / acteurs de l'insertion sociale et de la formation professionnelle. 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de premières inscriptions d'habitants des QPV au sein des grands opérateurs financés par Grand Paris Sud (Missions locales, Maisons de l'Emploi, ...) et types de sortie - Nombre de bénéficiaires provenant des QPV de Grand Paris Sud au sein des actions proposées par le Centre de Formation et de Professionnalisation et types de sortie - Nombre d'actions de proximité avec des acteurs de l'emploi et de la formation pour développer les liens entre le monde de l'entreprise et les publics les plus éloignés de l'insertion : ex : job dating dans les quartiers... - Nombre d'actions « d'aller vers » à destination des habitants des QPV les plus éloignés des dynamiques d'insertion - Nombre de jeunes diplômés des QPV pris en charge par l'association Nos Quartiers ont du Talent + type de sorties - Nombre de chantiers d'insertion développés sur le territoire à destination des habitants des QPV - Nombre d'heures d'insertion générées par les marchés publics portés par l'agglomération
<ul style="list-style-type: none"> - Travailler à la levée des freins à l'emploi, notamment en matière de lutte contre l'illectronisme et de freins sociolinguistiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de réseaux d'acteurs de la linguistique mis en place sur le territoire - Nombre de personnes s'inscrivant dans un parcours d'accès à la langue française et nombre de personnes en liste d'attente - Nombre d'ateliers sociolinguistiques supplémentaires et adaptation de l'offre aux besoins repérés - Nombre d'actions favorisant la mobilité des habitants : garde, moyens de transport, freins psychosociaux, etc. - Nombre d'acteurs associés à la réalisation du diagnostic sur la lutte contre l'illectronisme - Nombre d'actions mises en place pour l'inclusion numérique

4.2. Renforcer le soutien éducatif, la prévention du décrochage scolaire et le soutien à la parentalité

- Favoriser le repérage et l'accompagnement des enfants et adolescents présentant des difficultés scolaires pouvant conduire au décrochage

- Améliorer la coordination des interventions en faveur de la lutte contre le décrochage scolaire et pour la réussite éducative

- Développer l'accompagnement éducatif dès le plus jeune âge, en lien avec les familles

- Mobiliser, soutenir et participer au déploiement, dans les quartiers prioritaires, des dispositifs locaux ou nationaux participant à ces objectifs, notamment: les Programmes de Réussite Éducative, les Cités éducatives, les Contrats Locaux d'Accompagnement Scolaire...

- Nombre de jeunes accompagnés dans les dispositifs de prévention et de lutte contre le décrochage (ex : Alternative suspension, Veille éducative, MIPOP...)
- Nombre d'actions d'accompagnement des jeunes (café des parents, ambassadeurs de la culture...)
- Nombre d'actions de soutien au rôle parental
- Nombre de jeunes suivis dans le cadre des PRE
- Nombre de jeunes suivis dans le cadre des CLAS
- Suivi des indicateurs développés dans le cadre des Cités Educatives
- Nombre de situations de décrochage signalées en élémentaire/ au collège par l'Education nationale

4.3. Agir pour plus de mixité sociale

- Favoriser le rééquilibrage de l'offre locative sociale à l'échelle de l'agglomération et renforcer la diversification résidentielle au sein des quartiers

- Garantir une politique de gestion des attributions qui favorise le développement de la mixité sociale des quartiers.

- Mobiliser, soutenir et participer aux dispositifs locaux ou nationaux favorisant les liens entre les dynamiques urbaines et sociales, notamment: les conventions relatives aux Nouveaux Projets de Renouvellement Urbain, les démarches de participation des habitants aux programmes urbains, les actions de Gestion urbaine et Sociale de Proximité (GUSP), la mobilisation de la TFPB, les dispositifs de prévention et de lutte contre les dégradations de copropriétés...

- Suivi des indicateurs du PLH : répartition géographique de la programmation d'offre locative sociale et intermédiaire (reconstitution ANRU, hors ANRU, rattrapage SRU, diversification)
- Suivi des indicateurs déployés dans le cadre de la Conférence Intercommunale du Logement
- Nombre d'actions de développement social déployées dans le cadre des plans d'action TFPB, part dans le total des financements TFPB
- Nombre de maisons du projet déployées
- Nombre d'actions de sensibilisation / concertation / co-construction menées dans le cadre des NPNRU
- Suivi des indicateurs déployés dans le cadre des dispositifs de prévention et de traitement des copropriétés dégradées

Envoyé en préfecture le 28/11/2019

Reçu en préfecture le 28/11/2019

Affiché le

SLOW

ID : 091-219102860-20191125-DEL_2019_0128-DE